

Société | Les acteurs de la lutte contre la pauvreté en conférence à Bordeaux



Sciences Po Bordeaux a accueilli la conférence régionale des acteurs de la lutte contre la pauvreté rassemblant partenaires institutionnels, associatifs et entrepreneuriaux. L'occasion, presque un an après le lancement de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, de dresser les premiers bilans des groupes de travail alors mis en place. La majeure partie du temps a été consacrée aux témoignages de personnes concernées par des situations diverses de précarité et d'isolement. Un temps d'écoute pour appréhender au mieux leurs attentes, à l'aube de la deuxième année d'action en Nouvelle-Aquitaine.

"Qui signifie pour vous être inséré ?" "C'est quoi trouver sa place ?" "Vers qui se tourner suite à un licenciement ?" Un an après le déploiement de l'action gouvernementale en régions, jeunes sans emploi et chômeurs de longue durée sont invités à exprimer leurs attentes pour sortir de la pauvreté. Parmi eux, Nezha témoigne d'une voix tremblante : « être insérée, c'est un retour à l'emploi à temps plein et pouvoir s'affranchir des aides financières. » La mère de famille est en instance de divorce à 44 ans et a engagé des procédures judiciaires pour violences conjugales. Ces procédures ont un coût élevé.

En Nouvelle-Aquitaine, 4040 solutions d'accompagnement ont été mises en place pour les allocataires de minimas sociaux. Pas toujours facile de s'y retrouver dans ce dédale administratif sans l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales par exemple, où Nezha a trouvé les bons interlocuteurs. La mère de famille plaide néanmoins pour une meilleure coopération entre acteurs territoriaux afin de ne pas devoir raconter à plusieurs reprises son histoire personnelle, source d'émotions vives. La piste de réflexion est entendue par les responsables des groupes de travail.

"On ne peut pas s'en sortir seul"

Tiffany, 19 ans, est quant à elle accompagnée par la mission locale de Royan (17) depuis 2014 et tente de décrocher un emploi en coiffure esthétique depuis la fin de ses études. Alors, quand on lui demande quelle est sa

priorité, la réflexion est courte : avoir un travail qui permette de vivre décemment. En Nouvelle-Aquitaine, 24 400 jeunes sont accompagnés dans le cadre du Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, en lien avec les missions locales. L'objectif est de créer des passerelles entre jeunes demandeurs d'emplois et entreprises.

Le groupement Mérignac Association Services, représenté par l'accompagnatrice socioprofessionnelle Maryse Barraud, travaille aussi dans cette optique en proposant des contrats d'insertion. C'est ainsi que Bruno, 55 ans, travaille sur un chantier d'insertion depuis 3 mois. « Au premier bulletin de salaire, j'ai tout regardé parce que je n'avais plus l'habitude » avoue-t-il. Sortir du cycle vicieux post-licenciement après 30 ans dans la logistique a été difficile, lui qui pensait pouvoir s'en sortir seul. Les dispositifs d'aides existent, le plus dur est d'oser pousser leur porte.

Dire "allocataire", et pas "bénéficiaire"

Les douze départements de la Nouvelle-Aquitaine ont signé l'an dernier la Stratégie pauvreté dans les territoires avec l'État. Le plan d'action qui en découle vise à accompagner les collectivités territoriales dans leurs missions grâce à des financements. La Nouvelle-Aquitaine s'est ainsi vue octroyer 135 millions d'euros en 2019. Un chiffre qui grimpe à 177 millions d'euros pour cette année. Isabelle Grimault a par ailleurs été nommée haute-commissaire à la lutte contre la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine en septembre dernier. Une manière de « garantir l'ancrage territorial » selon Julien Roux, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté. L'objectif est maintenant de contractualiser avec les métropoles et les régions. 10 et 2 millions d'euros sont respectivement prévus pour les deux collectivités.

Sur le terrain, des actions ont déjà été déployées. 38 permanences d'accès aux soins de Nouvelle-Aquitaine ont ouvert des antennes mobiles. Dans les écoles primaires des réseaux d'éducation prioritaire, les élèves de CP-CEI bénéficient de petits déjeuners gratuits. Le gouvernement a également revalorisé l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et le minimum vieillesse, concernant respectivement 101 990 et 99 600 Néo-Aquitains. « On préfère le terme allocataire à celui de bénéficiaire » insiste une des intervenantes. Une requête parmi des dizaines d'autres émanant des personnes en réinsertion. Au total, les groupes de travail rassemblent 461 personnes en Nouvelle-Aquitaine pour continuer les réflexions autour de rencontres régulières. Un exemple qui montre que la réinsertion passe déjà par l'écoute et la parole.

Maxime Giraudeau

Crédit Photo : Maxime Giraudeau

Publié sur aqui.fr le 22/01/2020

[Url de cet article](#)